

Pourquoi déléguer reste-t-il si difficile ?

Faites, laissez tomber ou délégez...

Lors de cet atelier interactif, vous apprenez tous les principes de base du pourquoi, mais surtout du comment, déléguer.



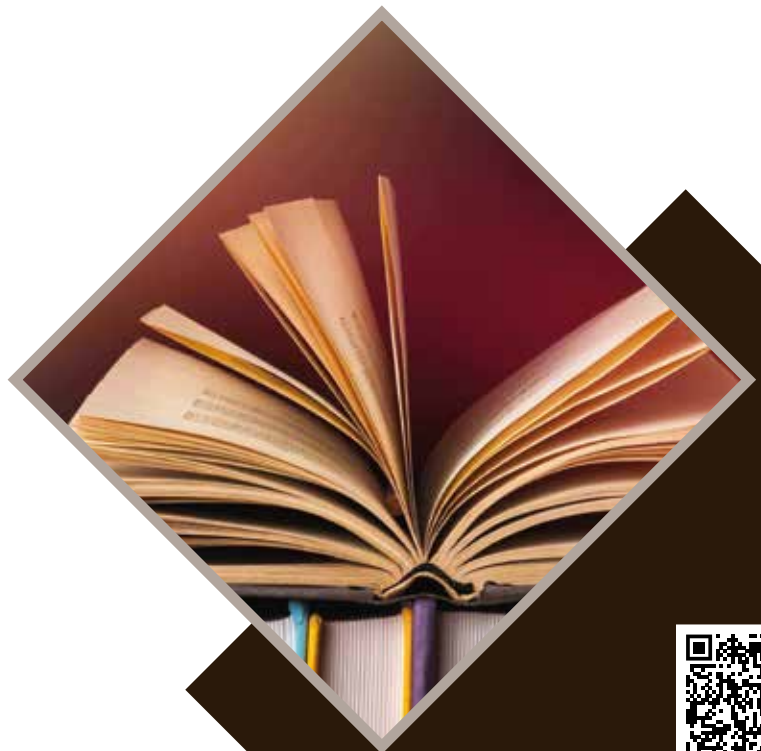
l'Académie des auteurs

Des workshops uniques & inspirants basés sur les livres de management les plus populaires du moment !

**INCLUS POUR
CHAQUE PARTICIPANT**

Sous la direction experte de :

Rik Moons
Directeur
MOONS MANAGEMENT



Pourquoi ce programme ?

POURQUOI DÉLÉGUER RESTE-T-IL SI DIFFICILE ?

'Ce sera mieux fait si je le fais moi-même.'

'Expliquer me prend plus de temps que le faire moi-même.'

'De toute façon, ils ne le font jamais comme je le voudrais.'

Il n'y a rien de mal à travailler dur... mais consacrez-vous votre temps et votre énergie aux bonnes choses ? Avez-vous déjà compté toutes les heures où vous faites un travail qui appartient à la description de fonction d'un collègue ? Ou, pire encore, des tâches qui ne sont dans la description de fonction de personne, de sorte qu'elles vous reviennent toujours : répondre aux e-mails, consulter des collègues, résoudre les petits problèmes... Combien de fois avez-vous l'impression que vous travaillez pour votre équipe plutôt que l'inverse ?

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS À DÉLÉGUER ?

Pourtant, en tant que manager ou responsable, vous le faites chaque jour : vous assumez des rôles ou exécutez des tâches de votre équipe. Mais pourquoi faites-vous le travail pour lequel d'autres personnes de votre équipe ou de votre entreprise sont payées ? Et pourquoi ne déléguez-vous pas ? Trouvez-vous gênant de demander à des collaborateurs d'exécuter des tâches que vous ne faites pas volontiers ? Ou estimez-vous que certaines choses ne peuvent pas être confiées à d'autres personnes ? Le terme 'déléguer' a-t-il un arrière-goût trop hiérarchique au sein de votre entreprise ou de votre équipe ? Ou le problème vient-il de votre équipe ou de collaborateurs en particulier au sein de celle-ci ? Avez-vous l'impression que cela va plus vite et mieux si vous le faites vous-même ?

QUELLE QUE SOIT LA RAISON : SI VOUS NE DÉLÉGUEZ PAS, VOUS NUISEZ À VOUS-MÊME MAIS AUSSI À VOTRE ÉQUIPE

Déléguer, cela s'apprend. Car si vous pouvez renoncer en toute confiance à des tâches, projets et responsabilités tout en les suivant de manière ciblée, vous êtes capable de faire plus de choses en moins de temps. Votre équipe grandit, vous motivez vos collaborateurs et vous vous sentez bien. De plus, vous pouvez vous concentrer sur ce qui apporte réellement une valeur ajoutée : business development, plans à long terme, améliorations structurelles et croissance. Enfin, le risque est réel – tant que vous ne déléguez pas – que vous soyez la personne qui éteint chaque soir la lumière...

CE N'EST PAS UNIQUEMENT UNE QUESTION DE TEMPS. C'EST AUSSI UNE QUESTION DE RÉSULTATS

Déléguer n'est pas un truc de management, c'est un choix stratégique en tant que responsable. Si vous déléguez correctement, votre équipe sera plus forte, plus autonome et plus motivée. Et une telle équipe – une équipe à laquelle vous pouvez déléguer sans entrave et en toute confiance – obtient tout simplement plus de résultats.

COMMENT CET ATELIER VOUS AIDE-T-IL À DÉLÉGUER DE MANIÈRE DURABLE ?

Lors de ce programme unique, Rik Moons vous apprend à voir la délégation sous un autre angle. Pas celui de l'émotion, mais celui des considérations relatives à l'économie d'entreprise. Il donne de très nombreux conseils pratiques et des repères immédiatement utilisables, que vous pouvez appliquer sans attendre dans votre propre rôle de responsable. Cet atelier fait tomber toutes les barrières à la délégation. Sans sentiment de culpabilité... Vous apprenez les choses à faire et à ne pas faire lorsque vous déléguez. Quelles tâches pouvez-vous ou ne pouvez-vous pas déléguer, et pourquoi ? À qui allez-vous déléguer, comment éviter les échecs, quelle est la différence entre contrôle et suivi, comment éviter la jalousie au sein de votre équipe lorsque les tâches déléguées possèdent des avantages visibles ? Vous apprenez pourquoi, souvent, les responsables ne délèguent pas et quels sont les principaux écueils. Vous recevez l'indispensable check-list en 9 points et notre formateur vous guide à travers un plan de communication en 7 étapes afin de faire mener à bien les tâches déléguées.

POURQUOI DÉLÉGUER EST-IL ESSENTIEL AUJOURD'HUI ?

Depuis la période covid et la crise sanitaire, vous devez faire plus avec moins de personnes et moins de moyens. En outre, beaucoup de membres de votre équipe font encore du télétravail, et cela va durer. Le seuil pour déléguer de manière ciblée et la tentation de faire les choses vous-même sont encore plus grands. Mais, par ailleurs, le besoin de déléguer n'a jamais été aussi important. En effet, vous ne vous en sortez pas seul et vous avez besoin de votre équipe. Lors de cet atelier, vous apprenez tous les principes de base du pourquoi, mais surtout du comment, déléguer. Mais ce n'est pas tout, vous mettez vos nouvelles connaissances immédiatement en pratique, grâce à des exercices interactifs, des dialogues et des cas réels.

Le formateur



Après une brillante carrière de 24 ans dans l'industrie pharmaceutique, **Rik Moons** a fondé sa propre entreprise, MoonsManagement, qui se concentre sur la formation au leadership. Rik enseigne le management, la communication et le leadership à l'Université de Gand, est professeur à l'EMS-Odisee (Association Université Louvain) à Bruxelles. Il est certifié « Blanchard-International, Belgium Resource Trainer SLII® » ainsi que « formateur certifié leadership input/output, F. Vandendriessche ». Rik Moons est l'auteur de 'Oui, il y a des questions idiotes'. Il a également collaboré à l'ouvrage 'Quand votre solution devient le problème'. Il est également un conteur puissant et captivant, avec des histoires reconnaissables, remplies d'astuces concrètes et utiles. Il est surtout un orateur passionnant et, avec plus de 150 présentations par an, très demandé, y compris pour des sessions interactives en ligne.

L'Académie des auteurs

Des workshops uniques et inspirants sur le leadership, le management, la communication et le développement personnel.

« Faire, ne pas faire ou faire faire » fait partie de l'Académie des Auteurs.

L'IFBD sélectionne pour vous les meilleurs livres de management mais aussi les meilleurs auteurs-formateurs. Après avoir suivi une de ces formations vous ressortirez motivé(e) et inspiré(e), et vous reprendrez votre travail avec une perspective et énergie nouvelle et de nouveaux objectifs faisables.



Programme du cours

LES THÈMES SUIVANTS SONT NOTAMMENT ABORDÉS :

- ◆ Problèmes versus moyens
- ◆ La question à 1 million : 'Dois-je faire cela ?'
- ◆ Différence entre responsabilité et compétence
- ◆ Différence entre contrôle et suivi
- ◆ Pourquoi nous arrive-t-il souvent (à tort) de ne pas déléguer ?
- ◆ Check-list en 9 points pour déléguer
- ◆ Plan de communication en 7 étapes
- ◆ Prenez des accords et respectez-les !

Avant la formation, l'IFBD vous fournit les fiches de travail essentielles, que vous pouvez utiliser pour suivre cet atelier interactif.

FONDEMENTS DE L'ATELIER

- ◆ Le théorème des singes et des bananes
- ◆ Choses à faire et à ne pas faire lorsque vous déléguez
- ◆ 9 étapes pour préparer la délégation
- ◆ Comment communiquer une tâche à déléguer en 7 étapes ?

APRÈS AVOIR SUIVI CETTE FORMATION, VOUS SEREZ EN MESURE DE :

- ◆ Déterminer quelles tâches vous pouvez déléguer ou pas
- ◆ Déterminer à qui vous déléguez des tâches, lesquelles et pourquoi
- ◆ Déléguer sans perdre le contrôle
- ◆ Déléguer sans offenser personne



"Comment optimiser les performances de votre équipe et augmenter vos propres chances de promotion ?

La réponse est : la confiance"

En tant que dirigeant, il n'y a qu'une seule façon de travailler plus efficacement : déléguer. C'est la seule façon d'éviter de passer de l'important à l'urgent. Pensez à des choses très pratiques comme la rédaction de rapports et la recherche. Vous pouvez également déléguer l'optimisation de procédures existantes ou la conception et le développement de projets entièrement nouveaux. Mais la délégation est complexe et nécessite confiance, courage et suivi. Dans ce livre, vous trouverez de nombreux conseils pratiques et anecdotes qui vous apprendront à lâcher prise. Parfois, vous êtes même obligé de lâcher complètement prise, comme Rik l'a vécu lorsque son avion de sport est devenu incontrôlable et qu'il a dû confier sa vie à son parachute.

Rik Moons

Timing

- 08.30 Accueil - café
- 09.00 Début du cours (présentation du formateur)
- 12.30 Déjeuner
- 17.00 Fin du cours

Le matin et l'après-midi, une courte pause(-café) est prévue.

Faites, laissez tomber ou déléguez...

2024

> **Date & lieu du cours** : veuillez visiter notre site www.ifbd.be

> **Frais de participation** : € 795 (hors TVA)

>>> INSCRIPTION

<p>Par e-mail : info@ifbd.be</p>  <p>cliquer ici</p>	<p>Par notre site : ifbd.be</p>  <p>cliquer ici</p>	<p>Par code QR :</p> 	<p>Téléphone : 00 32 10 20 89 90</p>  <p>Pour plus d'informations sur votre inscription...</p>
---	---	--	--

>>> INFORMATIONS PRATIQUE

Les frais de participation à cette journée de cours s'élèvent à **€ 795 hors 21 % TVA**. Par participant supplémentaire, vous bénéficierez de **5% de réduction** sur le montant total, avec une **réduction maximale de 20% (= 5 participants ou plus)**. Ce montant comprend les boissons chaudes/froides et un lunch copieux. Vous recevrez en outre un **précieux dossier documentaire** que vous pourrez consulter ultérieurement comme ouvrage de référence.

Après réception de votre inscription, nous vous faisons parvenir **une confirmation d'inscription** ainsi qu'une facture. Deux semaines avant la date du cours, vous recevez **une lettre de rappel**, ainsi qu'un plan descriptif pour vous rendre à l'hôtel.

Annulation

Nous comprenons parfaitement que d'autres priorités puissent survenir entre le moment de votre inscription et la date du cours. Dès lors, si nous pouvons enregistrer votre annulation écrite **deux semaines avant la date du cours**, seul un montant de 75 euros vous sera porté en compte. **Moins de deux semaines avant le cours**, vous nous serez redevable de l'intégralité de la somme due. Bien entendu, nous serons toujours enchantés d'accueillir l'un de vos collègues à votre place.

HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

Un hébergement sur place est possible, ainsi vous pouvez entamer et/ou finir la formation de manière détendue.

Vous pouvez réserver une chambre d'hôtel sur le site suivant : www.martinshotels.com/fr/hotel/chateau-du-lac.

BASE DE DONNÉES DE L'IFBD & GDPR

Nous souhaitons vous tenir informé des dernières évolutions dans votre secteur. Pour ce faire, nous avons enregistré vos données dans notre base de données. Vos informations sont destinées à notre propre usage, sont protégées et ne sont jamais communiquées à des tiers. Nous prenons toutes les mesures nécessaires à cet effet. Conformément au GDPR, vous avez à tout moment le droit de consulter vos données, de les faire corriger et de les faire supprimer. Pour en savoir plus, consultez notre page www.ifbd.be/fr/GDPR ou écrivez à DPO@ifbd.be.

TERMES & CONDITIONS

Consultez notre page www.ifbd.be/fr/qui-sommes-nous/informations-pratiques pour toutes nos modalités.